



Article paru dans Bruxelles Santé n°90, revue proposée par Question Santé asbl

En matière d'assuétudes, la question n'est plus au faut-il ou ne faut-il pas autoriser les salles de consommation à moindre risque, appelées parfois de manière erronée « salles de shoot ». Leur intérêt n'est plus à démontrer, au regard de l'expérience engrangée depuis vingt ou trente ans au niveau international. L'enjeu actuel est de savoir si tous les acteurs bruxellois sont prêts à poser les gestes concrets qui rendront effective l'ouverture de la première salle de consommation à moindre risque du pays. Fin mars dernier, une matinée de réflexion sur le sujet avait été organisée dans le cadre des jeudis de l'Hémicycle du Parlement francophone bruxellois.

[Pour lire la suite de l'article.](#)

Egalement épinglés dans ce n°90 de Bruxelles Santé :

-[6e réforme de l'Etat et santé : où en est-on ?](#)

-[Travail et handicap : Quelle \(ré\)insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ?](#)

Pour consulter le sommaire, [c'est par ici.](#)